

# L'écho albanais

## La Chandeleur



TOUR D'HORIZON P. 2  
Cérémonie des Vœux



ECHO  
INTERCOMMUNAL P. 4  
Emplois saisonniers



ECHO ENFANCE  
JEUNESSE P. 6  
Repas de Noël

## Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :  
8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15  
Jeudi, Samedi : 8 h 15 - 12 h  
**Tél. 02 96 32 98 98**  
Fax. 02 96 32 98 22  
www.santalban.fr  
mairie@santalban.fr

## Agence Postale

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h.  
**Tél. 02 96 32 91 23**

## Cybercommune

Mardi 14 h - 16 h  
Dimanche de 10 h 30 à 12 h  
et sur rendez-vous en appelant  
le **06 72 67 12 01** ou  
le **06 51 11 36 50** ou  
**02 96 93 88 05**  
(aux heures de permanences)

## Bibliothèque

Mercredi 14 h 30 - 17 h  
Vendredi 16 h 30 - 18 h  
Dimanche de 10 h 30 à 12 h  
**Tél. 02 96 93 88 05**  
Service portage des livres  
**Tél. 02 96 93 88 05**

## Urgences médicales

**Tél. 15**

## Permanences Puéricultrice PMI et Assistant Social

- Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice  
mardi de 14 h à 16 h 30 sans  
rendez-vous sur le site de  
Lamballe Terre & Mer  
à Saint-Alban.  
**Tél. 02 96 50 10 30**
- Monsieur Thierry GAUVRIT,  
Assistant social  
sur rendez-vous à la Maison  
du Département à LAMBALLE  
**Tél. 02 96 50 10 30**  
le mardi matin

## Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie  
la plus proche de chez vous,  
les coordonnées de la pharmacie  
de garde y seront affichées.  
En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**

**Directeur de la publication :**  
André Gomet, Maire

**Ont participé à ce numéro :** Magalie Houzé,  
Christian Lucas, Nathalie Beauvy,  
Clarisse Milleville, Kristell Jumilus

**Crédit photos :** Bernard Mevel (Télégramme)

**Conception, réalisation graphique et impression :**  
Roudenn Grafik.



## CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie officielle des vœux s'est déroulée le mercredi 10 janvier à la Salle des Fêtes.

La population albanaise était nombreuse à ce rendez-vous annuel et j'ai pu accueillir aussi nos invités : notre conseiller départemental Yannick Morin, les maires et adjoints de nos communes voisines, les différents services de l'Etat, la Gendarmerie, les services de secours, les présidents des associations et tous les bénévoles qui œuvrent dans différentes commissions extra-municipales et aussi le monde économique.

Après cet accueil, j'ai voulu adresser mes remerciements à tous les élus pour leurs compétences et leur assiduité aux différentes réunions et à la gestion de la commune. J'ai voulu saluer tout le personnel communal, pour son professionnalisme et sa disponibilité à toute épreuve, quel que soit le poste occupé au sein de la collectivité, le monde enseignant des deux écoles à qui nous devons beaucoup, et les responsables des associations qui animent notre commune tout au long de l'année et qui transmettent des valeurs aux jeunes générations.

Le point a été fait sur les travaux réalisés en 2017 :

- Le chantier majeur en terme d'investissement a été l'aménagement de la rue du Poirier avec l'effacement des réseaux électriques, téléphone et un nouvel éclairage public, la mise aux normes des trottoirs, la création de places de parking et surtout la réfection totale de la chaussée.
- L'autre poste important : l'entretien régulier en point à temps de notre voirie communale,
- D'autres travaux d'entretien de nos bâtiments publics y compris le hall d'accueil de la mairie.

Au restaurant scolaire, nous avons engagé une démarche qualitative et environnementale. 2 actions : une contre la gaspillage alimentaire en lien avec « Kerval » (le centre de traitement et de valorisation des déchets dont le siège est à Ploufragan) et une sur l'approvisionnement de nos denrées alimentaires provenant d'exploitations « à basses fuites d'azote » sur la baie de Saint-Brieuc.

Après une enquête menée sur tout le territoire du Pays de Saint-Brieuc (64 communes), Saint-Alban se place 2<sup>ème</sup> pour la part des achats alimentaires en direct des producteurs et artisans et cette part atteint 44,78 % de nos achats.

Projets 2018 :

- Le plus grand projet est de loin l'aménagement du bourg avec une première tranche ferme depuis le parking de la Garderie, Beau Soleil, la rue de l'Eglise en passant devant la Mairie, la Salle des Fêtes, l'impasse Forestier jusque la bibliothèque et la partie entre l'Eglise et La Marelle / La Marelle et la Ville Seran,
- un hall d'entrée avec sanitaires à la Salle Annexe,

- des améliorations à apporter à la Salle des Fêtes et la pose d'un écran rétractable en avant-scène,
- divers travaux de maintenance à l'Eglise,
- des travaux liés à l'accessibilité dans nos différents bâtiments publics,
- la poursuite de la réfection des trottoirs des anciens lotissements.

Un point a été fait sur la création de la nouvelle Communauté de Communes Lamballe Terre & Mer et son fonctionnement ainsi que tous les projets à mettre en place avant 2020, sans oublier le projet de territoire qui doit donner la ligne de conduite pour les 15 prochaines années.

La commune est toujours aussi attractive et continue de se développer tranquillement mais sûrement. Deux nouveaux lotissements privés sont en cours actuellement avec quarante-deux lots au total. La population officielle au 1<sup>er</sup> janvier 2018 est de 2 125 habitants plus 30 comptés à part soit 2 155 au total.

- Etat civil 2017 : 15 naissances, 18 décès et 7 mariages ; 3 noces d'or.
- Urbanisme 2017 : 33 permis de construire, 46 déclarations préalables et 92 certificats d'urbanisme.

Le Maire, André GOMET



*A l'issue de cette cérémonie, André GOMET, Maire, s'est vu remettre par Monsieur Yannick Morin, conseiller départemental, la médaille de vermeil pour 30 années en tant qu'élu.*

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2017

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°1 au marché de travaux de l'entreprise COLAS pour l'aménagement de la rue du Poirier pour un montant de 4 604.40 € TTC.
- Approuve le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 145 000 € auprès du Crédit Agricole,
- Approuve le versement de la prime d'apprentissage d'un montant de 1 525 € à Flore MILLEVILLE, apprentie. Cette prime est remboursée à la commune par le FIPHFP (n'a pas pris part au vote : Clarisse MILLEVILLE),
- Approuve l'avant-projet de l'aménagement du bourg proposé par le Cabinet ATELIER LIEU-DIT PAYSAGISTES et l'estimation prévisionnelle des travaux pour un montant de 648 500 €,
- Prend acte des résultats des consultations effectuées dans le cadre du groupement de commandes :
  - Travaux de point à temps automatique et manuel : marché attribué à la SPTP de Ploufragan pour un montant maximum de 30 000 € ht/an
  - Fourniture de signalisation verticale : marché attribué à l'Eurl SIGNAUX GIROD d'Avranches pour un montant maximum de 5 000 € ht/an
  - Fourniture de signalisation horizontale : marché attribué à l'Eurl SIGNAUX GIROD d'Avranches pour un montant maximum de 5 000 € ht/an.Ces marchés sont validés pour une durée maximum de 4 ans.
- Accepte l'offre d'achat de la propriété communale sise au 11 rue de l'Eglise au prix de 133 000 €.

## PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES "GRIPPE" AVIAIRE

### MESURES À METTRE EN ŒUVRE POUR TOUT DÉTENTEUR DE VOLAILLES

Les éleveurs professionnels de volailles sont soumis à de fortes contraintes techniques et de biosécurité pour se préserver des risques sanitaires dus à des maladies très contagieuses portées par la faune sauvage.

L'objectif est de restreindre au maximum les contacts entre la faune sauvage et les volailles domestiques, responsables de l'apparition des foyers d'influenza aviaire dans notre région.

**MAIS tous les détenteurs de volailles sont aussi concernés !  
Il est donc nécessaire collectivement d'avoir certains réflexes.**

Si vous êtes détenteur de volailles domestiques quel qu'en soit le nombre (poules pondeuses, oiseaux d'ornement en extérieur...), il est très important d'appliquer les mesures suivantes :

### 1. Confinement en période d'alerte

Lorsque votre commune passe en risque MODÉRÉ ou ÉLEVÉ (Arrêté Ministériel affiché en mairie et/ou message divulgué dans les médias), l'application des mesures suivantes devient obligatoire :

- Mise en place des mesures de biosécurité sur l'ensemble des élevages professionnels et confinement des volailles des élevages plein-air (sauf dérogation)

- **Confinement obligatoire sans dérogation possible pour les volailles des particuliers.**

### 2. Abri de confinement des volailles

Prévoir un bâtiment fermé pour les confiner, ou un parcours grillagé sur tous les côtés pour éviter tout contact avec les oiseaux sauvages en période d'alerte.

**TOUS RESPONSABLES  
ET TOUS CONCERNÉS**

## PARTICIPEZ A UNE BALADE THERMIQUE !

**Le jeudi 15 février à 18h30**

Un conseiller de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat vous montrera à l'aide d'une caméra thermique, les fuites de chaleur des maisons du quartier. C'est l'occasion de voir de manière concrète quels sont les défauts récurrents des maisons et d'avoir une présentation des techniques les plus judicieuses pour les corriger. Un premier temps en salle permet de cadrer les enjeux (confort, consommation d'énergie...) et de comprendre comment fonctionne une caméra thermique.



Cet événement vous est proposé dans le cadre de la politique habitat de Lamballe Terre et Mer et en partenariat avec votre commune.

**Participation libre et gratuite**

Durée de la balade : 1h environ

Rendez-vous au Pôle de proximité de Lamballe Terre et Mer (Rue Christian de la Villéon à Saint-Alban)

**Informations et renseignements sur la balade thermique :**



**ALEC**  
Agence Locale de l'Energie et du Climat  
du Pays de Saint-Brieuc

**Agence Locale de l'Energie  
et du Climat**  
02 96 52 15 70  
contact@ale-saint-brieuc.org

## L'Echo Intercommunal

### PRÉVENTION DES DÉCHETS

Vous avez de vieux vêtements, chaussures ou linge de maison ? Même usés et troués, ils ont une seconde vie, alors ayez le réflexe recyclage !

Ne perdez pas le fil et allez jusqu'au bout de la démarche en déposant vos textiles usagés dans les bornes présentes sur le territoire.

#### Comment faire ?

Déposez vos textiles secs, en bon état ou usés, dans un sac fermé (pensez à lier vos chaussures par paires !). Ils

seront alors recyclés pour être réutilisés dans la filière textile ou bien transformés en matériaux d'isolation.

**Ne pas mettre de textiles mouillés et souillés d'huile ou de peinture.**

Pour **trouver la borne la plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail**, rendez-vous sur [www.ecotlc.fr](http://www.ecotlc.fr) ("Trouver un point d'apport proche de chez vous").

**OPÉRATION « STOP PUB »**  
Prévention déchets

L'autocollant « Stop Pub » vous permet d'éviter 40 kg de papiers chaque année dans votre boîte aux lettres !!!

**STOP PUB**  
Réduisons nos déchets !

Autocollant « STOP PUB » disponible en Mairie

infoDéchets4Minors

Vous recherchez une activité pour l'été ?...

### FORUM EMPLOIS SAISONNIERS

Samedi 10 février 2018

13h30 à 17h30

Salle municipale LAMBALLE (rue Moërtigné)

## FORUM DES EMPLOIS SAISONNIERS

## ÉCOLE SAINT-GUILLAUME



Vendredi 1<sup>er</sup> Décembre, une journée comme une autre ? Pas forcément.

Ce jour-là, les CM1 et CM2 ont pris la poudre d'escampette pour partir à l'assaut des mathématiques du quotidien. Située à l'**Espace Sciences et Métiers de Ploufragan**, l'exposition Mathissime leur a fait appréhender les mathématiques avec un regard nouveau. Du jeu, même quand c'est sérieux !



De manière ludique et interactive, les enfants se sont ainsi lancés dans des petits ateliers d'expérimentation et de raisonnement qui leur ont permis notamment de prendre conscience des notions élémentaires logico-mathématiques, de découvrir les différents systèmes de numération utilisés dans les civilisations et surtout de redonner leur valeur accessible et familière aux mathématiques. Plus facile d'aborder les notions en classe quand l'on sait à quoi ça sert !



Pendant ce temps-là, c'était le bazar dans la salle de travail des maternelles... mais un bazar matériel maîtrisé ! Des chaises encastrées, regroupées dans le passage... bizarre cet aménagement de l'espace ! Rassurez-vous, c'était pour la bonne cause. Sans le savoir, les élèves de Moyenne et Grande Section répondaient à un exercice **Vigipirate "Alerte intrusion"** qui consiste à se déplacer en silence total pour se cacher. Pendant que les copains fermaient les yeux et ouvraient grand les oreilles, deux élèves devaient prendre un petit jouet dans une caisse, traverser l'espace à obstacles bruyants et déposer leur jeu sans aucun bruit ! Les copains étaient témoins. Cet exercice fait partie d'un ensemble nous permettant de nous préparer "au cas où" à un événement grave sans jamais stresser. Et cela fonctionne ! Tout le monde a réussi fièrement sa mission et la maîtresse, elle, a gagné quelques minutes de grand silence.

## ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

Le mardi 12 décembre, les élèves de petite, moyenne et grande section ainsi que de CP ont pu assister à un spectacle de la compagnie des "apprentis sages" sur le thème des cinq sens. Au cours de ce spectacle, les élèves étaient invités à participer à différents défis afin d'aider le personnage Armand à retrouver ses sens.

Les enfants ont apprécié ce spectacle et ont passé un très bon moment.



## RESTAURANT SCOLAIRE

### REPAS AUSTRALIEN

Poulet à l'australienne / Riz  
Nectar d'abricot lait de coco  
Copeaux noix de coco  
Biscuit australien fait maison



## REPAS DE NOËL

Le vendredi 22 décembre 2017, Chantal Chevalier et son équipe (photo) ont concocté un repas de Noël. Le Père Noël a distribué des chocolats à tous les enfants.



## BIBLIOTHÈQUE

### Rencontre avec Michelle BRIEUC

Michelle Brieu, auteur et conférencière, née à Saint-Brieuc, en 1949, est revenue dans sa région d'origine pour désormais s'adonner pleinement à l'écriture. Dans ses écrits, à partir d'éléments simples, Michelle Brieu met en scène et en mots, par petites touches tendres et sensibles, des personnages aux parcours de vie faits de force, de passion, d'aventure. Terroir et histoire sont la base de ses écrits. Elle anime également des rencontres sur la fiction, la création littéraire, de la nouvelle et du roman, ainsi que

des ateliers d'écriture. Passionnée de littérature et d'arts, elle aime en partager la connaissance à travers des conférences consacrées aux écrivains, aux peintres, pour mieux en décrypter l'inconnu de leur personnalité et la raison de leur talent. Sensible à l'évolution de la femme, elle s'est penchée sur les figures majeures de la cause militante féminine française, depuis Olympe de Gouges jusqu'au 70<sup>ème</sup> anniversaire du droit de vote des femmes. Membre de la Société des Gens de Lettres et de l'Association des Ecrivains Bretons, elle a publié une dizaine de romans et nouvelles et a reçu de nombreuses reconnaissances de son talent

notamment pour « *La Petite Reine de la Dentelle* ». Venez à sa rencontre

**Le dimanche 18 février de 10 h 30 à 12 h**

et découvrez son dernier ouvrage "Femmes de lutte et d'avenir".

Bibliothèque Municipale de Saint-Alban  
Impasse Forestier  
02.96.93.88.05



## THÉÂTRE

La troupe de SAINT-ALBAN remonte sur les planches pour un 2<sup>ème</sup> week-end.

Cette année, une comédie en un acte de Jean-Michel Besson "LES ZEMES" et une comédie en deux actes d' Emmanuel Beaufils "AU NOM DU FISC".

Représentations à la salle des fêtes le samedi 10 février à 20 h 30 et le dimanche 11 février à 14 h 30.

Rires, détente, situations cocasses sont les ingrédients pour passer un bon moment en famille ou entre amis.  
**Entrée 6 € - Demi-tarif 3 €.**



## LE COMITÉ DES FÊTES

Le marché de Noël organisé par le Comité des fêtes a eu lieu le dimanche 3 décembre.

Vous avez été nombreux à venir à la salle des fêtes découvrir les produits proposés par la trentaine d'exposants présente et faire quelques emplettes pour vos fêtes de fin d'année.

Leur petite restauration avec galettes-saucisses, sandwiches, crêpes et gâteaux maison et vin chaud a connu un franc succès !!

Les enfants ont pu se faire maquiller, dessiner, choisir une sculpture pour leur ballon avec le clown avant l'arrivée du Père Noël, dans une 2 CV conduite par Jean-Claude.

C'est Eve Lucas qui est repartie avec le joli panier "bien garni" de la loterie (panier offert par le Centre Leclerc).

**Le Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 !!!!**

Le Comité des Fêtes vous convie à son assemblée générale qui aura lieu **le samedi 17 février à 19 h** à la salle des fêtes de Saint-Alban, suivie d'un repas ouvert à tous.

Des invitations ont été envoyées aux bénévoles ayant aidé aux différentes festivités organisées en 2017. Des oublis sont toujours possibles dans les invitations, alors, n'hésitez pas à vous manifester auprès d'un membre du comité ou au : 02 96 32 95 23 et pour inscription.



## LA BOULE ALBANAISE

L'**Assemblée Générale** aura lieu le **samedi 10 février**, au foyer du stade René Rouget et sera suivie d'un repas.



## UTL



### CONFÉRENCES DU MOIS DE FÉVRIER

*(Réservées aux adhérents, possibilité de s'inscrire avant la conférence)*

- **8 février** à l'Ancre des Mots, Erquy : François LOTH, Docteur en philosophie :

**"Science du cerveau et philosophie de la neuroéthique"** : Quel dialogue installer entre les neurosciences et la philosophie ? Qu'est-ce que la neuroéthique ? Les sciences du cerveau, les neurosciences, ouvrent un champ d'investigation dont le but est de percer le mystère des processus qui sous-tendent la pensée. Les nouveaux outils d'investigation de neuroimagerie et d'intervention neuropharmacologiques, en modifiant les rapports entre le corps et l'esprit, posent de nouveau la question de la nature des personnes et du libre-arbitre.

- **22 février au cinéma du Casino Val-André** Patrick LEWDEN, Procureur de la République adjoint.

**"La prison et ses alternatives"** : La prison est-elle la seule réponse à la délinquance aujourd'hui ? Après un rappel historique sur la prison et les fondements de la justice d'aujourd'hui, les alternatives en vigueur seront détaillées

## LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

### ACTIVITÉS DU CLUB POUR LE MOIS DE FÉVRIER :

**MARCHE DOUCE** : Les lundis 5, 12, 19 et 26 février. Rendez-vous à 14 h sur le parking de la salle des fêtes pour se rendre sur un parcours de marche douce.

**PISCINE - AQUAGYM** : Les mardis 6, 13 et 20 février de 16 h à 17 h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André. En raison des vacances scolaires, il n'y aura pas de cours d'aquagym le mardi 27 février.

**CLUB DU JEUDI** : Le jeudi 22 février de 14 h à 18 h : Jeux de cartes, de société et boule Bretonne. Activités agrémentées d'un goûter.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale du Club aura lieu le **jeudi 8 février à 10 h 45** à la salle des fêtes de Saint-Alban. Comme chaque année cette réunion sera suivie d'un repas dansant, animé par l'accordéoniste **Danielle NICOLAS** accompagnée d'un de ses musiciens. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire. Composition du menu : Potage - Choucroute alsacienne - salade - fromage - dessert - café. Prix du repas : 13 € pour les adhérents et 16 € pour les non adhérents.



### WEEK-END THÉÂTRAL

Le vendredi 9, le samedi 10 mars à 20 h 30 et le dimanche 11 mars à 15 h le Club organise un week-end théâtral, à la salle des fêtes de Saint-Alban, avec LA TROUPE D'YVIAS. Elle interprétera "**Dur ! Dur ! D'être maire**" une pièce de Léo LOANENZO, mise en scène par Yvan MAHE. Si vous voulez passer un très agréable moment de détente et de rire, alors vous ne devez pas manquer ce rendez-vous. La billetterie sera ouverte à partir du lundi 19 février - Placement libre.

Prix des places :

- 1) Sur réservation : Adultes : 9 €  
Enfants de 6 à 12 ans : 5 €
- 2) Sans réserver : Adultes : 10 €  
Enfants de 6 à 12 ans : 5 €



Pour tous renseignements et réservations vous pouvez contacter : Guy Méheust au 06.08.16.76.56 ou le Centre Leclerc de Pléneuf-Val-André au 02.96.72.82.72.

### Pour contacter le Club :

- Mail : [Clublaflora@gmail.com](mailto:Clublaflora@gmail.com)
- Téléphone :
- Alain MARIE 02.96.32.96.59
- Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62
- Guy MEHEUST 02.96.63.08.34



## L'ASSOCIATION LES COMPAGNONS DE SAINT- JACQUES

L'association les Compagnons de Saint-Jacques invite ses adhérents et amis à son **assemblée générale** le **vendredi 9 février à 18 h 30** dans la salle du rez-de-chaussée de l'Espace la Marelle à Saint-Alban. Seront abordés les points suivants : bilans moral et financier, élections, projections dans l'avenir immédiat.





## LES RANDONNONS ALBANAIS

**DIMANCHE 4 MARS**

**12<sup>ème</sup> Edition de**

**la Randonnée pédestre au profit de l'association  
des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest**



Rendez-vous au foyer du complexe sportif René Rouget. Départ libre de 8 h 30 à 11 h.

Pour participer, il suffit de venir s'inscrire et de verser un minimum de 5 € par personne et de prévoir des vêtements en fonction de la météo et de bonnes chaussures.

Le bénéfice sera versé en totalité à l'association des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest pour les 2 écoles de chiens guides d'Angers (49) et de Pont-Scorff (56).

4 circuits, ouverts à tous, sont proposés :

- 5 km autour de Saint-Alban jusqu'au Temple de Pléneuf-Val-André (petit circuit facile accessible à tous même aux poussettes)
- 10 km par La Mérienne, l'étang de Dahouët, remontée par la vallée de la Flora
- 15 km par Saint-Plestan, l'Ejuhel, Bellevue, La Rieux, chemin des douaniers, l'étang de Dahouët, remontée par la vallée de la Flora
- 20 km par Saint-Plestan, l'Ejuhel, Bellevue, Glatinis, Jospinet, chemin des douaniers, l'étang de Dahouët, remontée par la vallée de la Flora

A l'arrivée, pot de l'amitié.

N'hésitez pas, venez découvrir en famille ou entre amis les chemins de Saint-Alban et Pléneuf-Val-André.

Pour la 7<sup>ème</sup> année, collecte de vieilles lunettes que vous pouvez déposer à la Mairie ou le jour de la randonnée au foyer du complexe sportif René Rouget où une boîte sera mise à votre disposition.

## L'ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE

L'assemblée générale de l'Entente Cyclotouriste Albanaise a eu lieu le 10 novembre. Elle a été ponctuée par la remise d'un chèque de 600 euros à l'association des parkinsoniens des Côtes d'Armor. Ce soutien avait été décidé en début d'année afin de manifester leur solidarité envers cette association en leur permettant d'effectuer une sortie touristique pleine d'émotion en découvrant la côte de Saint-Brieuc au Cap Fréhel.

D'autre part, le club, qui compte aujourd'hui 70 licenciés, ne cesse d'innover avec ses sorties hors département, un point accueil qui sera renouvelé au mois d'avril et la randonnée de la Flora du mois de mai qui réunit plus de 600 participants.

Toutes les personnes qui désirent pratiquer la bicyclette en toute convivialité et sans esprit de performance, mais aussi, ceux qui aiment solliciter leurs muscles, sans oublier le rapport aux autres qui reste l'essence même de l'esprit du club, sont invités à les rejoindre. Les adhérents actuels sauront s'adapter aux nouvelles recrues en sachant que les différents circuits proposés permettent à tous d'évoluer sans crainte.

L'accueil est ouvert à tous. Concernant les enfants, ils doivent être accompagnés par un parent. Bienvenue aux Féminines ! D'autant que cette année déjà, 3 adhérentes supplémentaires sont venues accroître les effectifs.

**Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez consulter le site de l'E.C.T.A Saint-Alban.**

**Le Président Henri Suhard  
06 31 67 23 72.**



## L'HISTOIRE DE LA CHANDELEUR

**Tous les ans, en février, on fait des crêpes pour le plaisir de tous, petits et grands, pour fêter la chandeleur. Mais c'est quoi la chandeleur ?**

**La Chandeleur, autrefois "Chandeleuse", se fête le 2 février, 40 jours après Noël. Son nom vient du mot "chandelle".**

### **Pourquoi des crêpes à la chandeleur ?**

Cette tradition des crêpes se rapporte à un mythe lointain selon lequel si on ne faisait pas de crêpes le jour de la chandeleur, le blé serait carié pour l'année.

D'ailleurs, en faisant les crêpes, il faut respecter une autre coutume, celle de la pièce d'or. Les paysans faisaient sauter la première crêpe avec la main droite tout

en tenant une pièce d'or dans la main gauche. Ensuite, la pièce d'or était enroulée dans la crêpe avant d'être portée en procession par toute la famille jusque dans la chambre où on la déposait en haut de l'armoire jusqu'à l'année suivante. On récupérait alors les débris de la crêpe de l'an passé pour donner la pièce d'or au premier pauvre venu.

Avec leur forme ronde et leur couleur dorée rappelant le soleil, cela expliquerait que l'on confectionnait des crêpes à la Chandeleur, moment de l'année où les jours s'allongent de plus en plus vite. C'est également à cette époque de l'année que les semailles d'hiver commençaient. On se servait donc de la farine excédentaire pour confectionner ces crêpes, qui sont un symbole de prospérité pour l'année à venir.

Si tous ces rites étaient respectés, la famille était assurée d'avoir de l'argent toute l'année. Celui qui retourne sa crêpe avec adresse, qui ne la laisse pas tomber à terre ou qui ne la ratrape pas sous la forme navrante de quelque linge fripé, celui-là aura du bonheur jusqu'à la Chandeleur prochaine. Aujourd'hui, les processions aux chandelles et autres rites n'existent plus, mais on a conservé la tradition des crêpes.



## Recette de la pâte à crêpes

**Pour 6 personnes (+/- 20 crêpes minces)**

- 3 œufs
- 250 gr de farine
- 2 cuillères à soupe de rhum
- 1 cuillère de sucre
- ½ litre de lait
- Huile ou beurre fondu pour la cuisson

Faire la pâte à crêpes en mélangeant tous les ingrédients. Laisser reposer 2 heures.

Faire chauffer une poêle graissée.

Verser dans celle-ci juste assez de pâte pour en garnir le fond d'une couche très mince.

Laisser prendre, et retourner pour la cuire de l'autre côté.

Servir chaud ou tiède avec des confitures, marmelades, pâte chocolatée, sucre, miel, etc ...

*Bon appétit*

# Gâteau de crêpes poires-chocolat



Pour 4 personnes

Préparation : 15 minutes

Cuisson : 5 minutes

**Ingrédients :**

- 10 petites crêpes

Pour la garniture :

- 2 tablettes de chocolat fondu
- 5 poires découpées en fines tranches

1. Réaliser 10 petites crêpes (pas trop fines). Une fois cuites des deux côtés, les beurrer à l'aide d'un pinceau et les réserver sur une assiette.
2. Préparer le chocolat fondu.
3. Poser une crêpe sur le plat de service et étaler une couche de chocolat (0,5 cm d'épaisseur environ) puis recouvrir de quartiers de poire découpés en fines tranches. Déposer une autre crêpe et recommencer.
4. Poursuivre avec les autres crêpes.
5. Terminer en posant la dernière crêpe. Laisser reposer au frais.
6. Avant de servir, étaler une couche de chocolat et une couche de poires pour le décor.

# Agenda

## 4 février

Repas  
(Compagnons  
de Saint-Jacques)

## 9 février

Assemblée générale  
(Compagnons  
de Saint-Jacques)

## 10 février

Assemblée générale  
(Boule Albanaise)

## 10 et 11 février

Théâtre

## 17 février

Assemblée générale  
(Comité des fêtes)

# Annonces

Annonces à envoyer à : [bulletin@saintalban.fr](mailto:bulletin@saintalban.fr)  
- Avant le 31 janvier 2018 pour le bulletin  
de mars.

- L'A.P.E.L de l'école Saint-Guillaume recherche des signaleurs bénévoles pour le trail de la Flora le 30 juin à Saint Alban. Le but est d'encadrer la course en veillant à la fermeture des routes et au bon déroulement de l'épreuve. Début à 13 h et fin à 19 h. Inscriptions par téléphone ou par mail auprès de Thibaut Morin : [thibautmorin@gmail.com](mailto:thibautmorin@gmail.com) ou au 06.28.53.32.69

# Fat-Civil

## DÉCÈS

- 24 décembre : **Fabienne LE MONCHOIS**  
épouse **GAYRAUD**
- 27 décembre : **Marie CORBIN** épouse **LOSTYS**

# Urbanisme

## PERMIS DE CONSTRUIRE

- TARDIVEL Olivier et Carole - 6, rue du Grand Léjon - *Maison*
- DOUCHEMENT Yann - Lotissement le Pré de la Vigne - Lot n° 26 - *Maison*
- AILLET Eric et Marie-Paule - Lotissement le Pré de la Vigne - Lot n° 10 - *Maison*
- AILLET Valérie - Lotissement le Pré de la Vigne - Lot n° 8 - *Maison*

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- SIMON Robert - 11, rue de la Gaieté - *Véranda et fenêtre de toit*
- BERTRAND Jeannine - 1, rue de l'Ormelet - *Fenêtre de toit*
- GARNIER André - La Bouillonnière - *Appentis*
- LUDET Charlène - 20, Les Rigaudais - *Remplacement menuiseries*

